

## Déclaration liminaire FSU

FS SSCTD 87 du 8 décembre 2025



La formation spécialisée se réunit aujourd'hui dans un contexte particulièrement préoccupant : le budget Lecornu, l'un des plus austéritaires de l'histoire de la Ve République, s'inscrit dans une énième attaque contre les services publics, dégradant encore davantage les conditions de travail des fonctionnaires de l'éducation nationale. Bien que la souffrance au travail ne cesse d'augmenter, les suppressions d'emplois, la réduction des financements pour la rénovation du bâti scolaire, ou le projet de loi pour le financement de la sécurité sociale aggravent une situation déjà catastrophique.

La convention citoyenne sur les temps de l'enfant a rendu son rapport. Si les travaux des 130 citoyens et citoyennes ont permis d'entendre une diversité d'acteurs, d'actrices, la FSU constate qu'ils et elles ont été fortement orientés par la question posée par le ministre « Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ? ». Cette formulation limitait d'emblée la réflexion à la seule organisation et à l'articulation des temps de l'enfant, sans interroger les contenus éducatifs eux-mêmes. Or, l'analyse des systèmes scolaires des pays de l'OCDE comparables à la France montre qu'aucune configuration des temps ne garantit à elle seule un système éducatif plus égalitaire. Une réorganisation des temps scolaires a déjà été tentée en 2013. Elle n'a convaincu aucun des acteurs de l'éducation. Dès 2017, il a d'ailleurs été possible de déroger à la semaine de 4 jours et demi, et une grande majorité des communes s'en est saisie.

Si la FSU partage les constats et les préoccupations des citoyen·nes de la Convention sur les inégalités scolaires, modifier les rythmes scolaires ne produira aucun effet positif si les mécanismes générateurs d'inégalités ne sont pas traités. De plus, envisager une refonte du temps scolaire dans un contexte où le gouvernement annonce des baisses budgétaires pour l'École ne peut que dégrader davantage les conditions de travail des personnels, déjà fortement mises à mal par les politiques éducatives des dernières années, comme le confirme le récent rapport Talis. Avec les mêmes conséquences sur les conditions d'apprentissage des élèves. En l'état, ajouter un cinquième jour à la semaine scolaire en redécoupant le temps entre matinées et après-midis n'est pas acceptable, la FSU s'y oppose. Pour la FSU, il est indispensable d'investir massivement dans l'éducation. La baisse démographique doit être l'occasion d'augmenter les moyens et d'améliorer significativement le service public d'éducation. C'est une opportunité historique pour enfin répondre aux défis d'une école véritablement égalitaire. Dans cette période, la FSU entend porter dans le débat public ses analyses et ses revendications.

L'inclusion et l'accueil des élèves à besoins particuliers, réalisés sans moyens adéquats, est la première cause de souffrance au travail : personnels non formés, mutualisation, accueil d'EBEP sans assez d'AESH et sans accompagnement dégradent les conditions de travail des AESH, des personnel.le.s enseignant.es et ne garantissent pas à tous les élèves les mêmes chances de réussites, principe fondamental de l'école publique. Trop d'élèves ne sont pas accompagné·es à hauteur de leur notification ou sont mal accompagné·es du fait de la mutualisation des moyens. Parlons aussi des enfants qui relèvent de prises en charges médico-sociales mais qui, faute de place, sont inclus à l'école. On en arrive à des situations d'inclusion/exclusions puisqu'on demande, dans certaines situations extrêmes, aux AESH de sortir l'enfant de la classe pour assurer des enseignements aux autres élèves. Se pose aussi dès lors un problème de responsabilité que nous allons devoir aborder.

Dans l'attente d'un accueil qualitatif de toutes et tous les élèves, impliquant la création d'un véritable statut des AESH, une formation initiale et continue pour tous les personnels des établissements scolaires, il y a un besoin urgent de recrutement de personnels ressources : RASED, psychologues scolaires, infirmiers.ières scolaires, AESH, enseignant·es régulateurs...

De même l'état du bâti scolaire, vieillissant, si ce n'est vétuste et dégradé, est une source de risque pour les personnel·les et les usager·ères et pas seulement du fait de l'amiante. L'inadaptation du bâti au dérèglement climatique ne permettra pas de résoudre durablement les risques liés aux épisodes caniculaires, qui seront de plus en plus fréquents et intenses. La DSDEN doit rappeler aux communes et aux départements l'urgence de protéger les personnel·les et les usager·ères, et appuyer la demande d'un véritable plan national de financement à hauteur d'au moins cinq milliards d'euros par an pendant 10 ans, comme proposé par *l'Alliance Écologique et Sociale*, pour assurer la santé des personnel·les, la continuité et l'égalité d'accès au service public d'éducation.

Dans ce contexte particulièrement dégradé, les conflits interpersonnels et/ou hiérarchiques s'exacerbent comme le montrent les fiches SST qui nous arrivent.

Les conflits avec la hiérarchie concernent essentiellement le second degré. Le premier degré est lui de plus en plus concerné par des relations tendues avec les parents d'élèves, ceci pouvant déboucher sur des agressions verbales mais aussi sur des dépôts de plaintes. Dans ce contexte, nous le redisons, l'administration doit être au soutien plein et entier des ses agent·es et prendre le relai de ces relations avec les familles jusqu'à apaisement de la situation.

Dans les LP, le parcours "différencié" a été un fiasco total : les 6 semaines de modules de poursuite d'études ont vu des collègues errer dans des bâtiments en surchauffe, à la recherche de potentiels élèves, de points d'eau ou d'ombre, dans des locaux déserts. Le parcours insertion n'a pas été plus efficace, les élèves

qui souhaitaient travailler ayant opté pour l'intérim ou le CDD, plutôt que pour la gratification d'une période en entreprise au but mal défini.

Quelle perte de sens du métier pour les PLP ! Depuis de trop nombreuses années, les réformes se succèdent, générant dégradations des conditions de travail, frustration et travail empêché, via la baisse drastique des heures disciplinaires, et les missions ajoutées, totalement hors sol avec le métier d'enseignant. La FSU continuera de se mobiliser pour un temps d'enseignement cohérent, pour que les enseignant·es retrouvent du sens à leur métier et un bien être au travail.

Si nous pouvons accueillir favorablement l'arrivée du Nouveau Plan National égalité professionnelle (PNA) et académique, certains points appellent à une vigilance particulière.

Concernant le bilan du plan précédent, si celui-ci est académique, les derniers bilans et données sexuées issues de la BDS (Base de Données Sociales), avec des indicateurs spécifiques, doivent aider à définir au niveau départemental les objectifs à atteindre définis dans le nouveau plan et ainsi répondre aux actions prévues pour chaque axe. Concernant particulièrement l'axe 5, nous renouvelons fortement la demande d'un bilan conséquent, c'est-à-dire qualitatif et quantitatif du dispositif Stop Discri.

Le plan dévoile un nouvel axe, le 6, dédié à la Santé des Femmes. Cet axe semble majeur pour notre instance : établir un diagnostic de la santé des femmes est un préalable nécessaire afin de pouvoir ensuite intervenir sur l'amélioration de leurs conditions de travail (temps partiel, surcharge mentale, mobilité contrainte). Ce focus doit être pris en considération afin d'améliorer les conditions de travail des femmes sur toute leur carrière.

Dernier point d'importance, la formation de toutes et tous les personnels, véritable « fil rouge » qui émaille le plan est cruciale pour atteindre une réelle égalité professionnelle. Nous sommes en désaccord avec le fait que certaines formations soient réalisées en distanciel et renouvelons notre demande d'une réelle formation pour toutes et tous les personnels, en présentiel, sur le temps de travail.

Enfin, nous demandons un état des lieux de la formation des personnels sur les questions d'EVARS (éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle) et des moyens dédiés pour la mettre en place afin que chaque établissement de la maternelle au lycée puisse répondre aux exigences institutionnelles d'un indispensable enseignement pour chaque élève, chaque année, d'une éducation à l'égalité filles-garçons.